



L'expérience de la trinité dans la grotte du cœur

Avec le Père KUMERAN

Du 28 au 30 mai 2021

Arche de Saint-Antoine

“Le mystère de la Trinité est au cœur de l'enseignement chrétien. Pris comme une doctrine qui essaie de définir Dieu comme absolu, cela devient une limite au mystère divin qui est sans limite.

Mais si la Trinité est vue comme une invitation à expérimenter la façon dont Dieu se révèle, alors elle devient une aide puissante pour comprendre notre propre évolution spirituelle. Les Écritures hindoues révèlent souvent que l'expérience finale du Divin se trouve dans la Grotte du Cœur. Père Kumeran nous aidera à plonger plus profondément dans le mystère de la Trinité et de son expérience dans la grotte du cœur comme l'encourage la sagesse dans l'Hindouisme et le Christianisme.”



Père Kumeran est né dans une famille de double culture, hindoue et chrétienne et a été ordonné prêtre dans l'église anglicane en Afrique du Sud. Sa recherche d'une spiritualité plus profonde l'a amené à aller plusieurs fois en Inde qui pour lui a une dimension spirituelle ancestrale. En 2011, lors d'une visite à la montagne sacrée d'Arunachala dans le Sud de l'Inde à Tiruvannamalai, il fait une expérience intérieure décisive qui l'a conduit à quitter son église pour demeurer vivre au pied de la montagne. Il se consacre désormais au dialogue inter-religieux entre Christianisme et Hindouisme et dirige le mouvement Arunachala Marga.

Il apprécie et se sent profondément proche de la tradition de vénération de Shiva tout en restant très lié à son Maître Jésus Christ et à ses enseignements. Le Père Kumeran proclame un message d'Unité Universelle. Il n'y a qu'une Réalité Suprême qui se manifeste par de nombreux noms et formes.

Information pratiques

Horaires : accueil à partir de 18 h le 28 mai, début de la session : 20 h30.

Fin de la session le 30 mai à 17h.

Participation :

Organisation et pédagogie : 120€ (Vous pouvez contacter l'association en cas de difficultés financières.)

Hébergement pension : à partir de 102 €, selon les options retenues.

Vous pouvez adhérer à l'association Chemins de Shanti : 15€ (où adhésion de soutien pour un montant libre).

Modalités de paiement :

1) Les frais d'organisation et pédagogie sont à régler à l'ordre de Chemins de Shanti :

⇒ Envoyez un chèque d'arrhes d'un montant de 50 € ou montant complet (120 €) à : Christine Petit : 363 route de Savardin 73360 St Pierre de Genebroz.

⇒ Vous pouvez aussi faire un virement bancaire pour ces mêmes montants :

IBAN : FR28/2004/1010/0820/2489/7P02/946 |

BIC : PSSTFRPPMAR

Dans la rubrique « Objet ou commentaire » ou au dos du chèque, veuillez indiquer « Kumeran Arche 21, Nom, prénom et coordonnées mail ».

Le complément de règlement sera fait sur place au démarrage de la session, soit en chèque, soit en espèces.

- 2) Un lien pour réserver votre pension auprès de l'Arche vous sera transmis après inscription auprès des Chemins de Shanti.

www.arche-de-st-antoine.com"

Conditions d'annulation :

En cas d'annulation de la session pour raisons sanitaire, les frais avancés seront entièrement reversés.

Pour désistement de votre fait à moins de 4 jours du début de la session, l'acompte aux chemins de Shanti sera conservé.

Renseignements : Christine Petit – 06 86 86 26 34 – kiki7petit@gmail.com

Pour en savoir plus :

Retrouvez plusieurs enseignements de Père Kuméran sur le site des Chemins de Shanti

www.cheminsdeshanti.com

et, en anglais, sur le site du mouvement Arunachala Marga que dirige Père Kumeran :

<https://www.arunachala.co.za>